

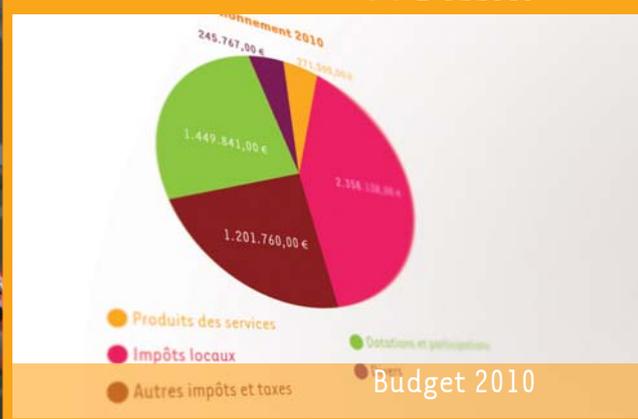
été • 2010 n°12

11 | Loisirs



Tournoi national de foot

4 | Dossier



9 | Actualités



Les transports scolaires

10 | Loisirs



L'atelier palaisien en exposition



Nos collectivités locales sont menacées de toutes parts, des charges de plus en plus importantes pour répondre aux besoins des populations, des dotations d'Etat en baisse qui obèrent chaque année davantage nos marges de manœuvre et une réforme des collectivités territoriales portant en germe la négation de la démocratie locale.

Pourtant malgré ces difficultés et un avenir plutôt sombre, les communes, échelon de proximité par excellence se doivent de trouver les moyens d'assurer les services publics locaux. Ainsi donc le budget 2010 voté par le Conseil Municipal du Palais-sur-Vienne se veut avant tout tourné vers les Palaisiens et les services communaux qui leur sont apportés au quotidien.

Ce maintien des services ne peut se faire sans effort, c'est pourquoi toutes les économies possibles ont été recherchées afin de limiter au maximum la pression fiscale sur les habitants, d'assurer les services qualitatifs en matière d'accueil de la petite enfance, scolaire et périscolaire notamment et permettre de répondre à la demande sociale malheureusement de plus en plus importante en période de crise – (cf. budget p.4).

L'amélioration de notre cadre de vie figure aussi parmi les priorités des élus. A ce titre, l'aménagement de la zone de loisirs – base nautique – Sablière – se poursuit pour accueillir les promeneurs et offrir un espace de détente familial et convivial.

Malgré ces efforts d'aménagement, la baignade ne pouvant être autorisée cette année en raison des mauvais classements des années précédentes, les élus ont pris la décision unanime de fermer la baignade. Cette fermeture pourra permettre de continuer les travaux sur ce site afin d'améliorer à terme la qualité de l'eau et ainsi d'envisager une réouverture au bénéfice de tous.

Cet été, il sera donc possible de profiter des espaces arborés et de la plage sans malheureusement pouvoir se baigner, aussi tentant que cela puisse être.

Pour autant, les activités de la base nautique restent accessibles à tous, ce qui donnera l'occasion de découvrir différents sports nautiques et pourquoi pas de voir naître de nouvelles vocations.

Toujours en matière d'environnement, l'extension des activités de l'usine VLP, rue Maryse Bastié, avait fait l'objet d'un avis défavorable de la commune, cette extension ayant été autorisée par arrêté préfectoral, le Conseil Municipal du Palais, lors de sa séance du 19 mai dernier a décidé de faire un recours contre cette décision.

A l'approche de la période estivale qui nous l'espérons sera profitable à tous, les élus et moi-même restons à votre entière disposition.

Isabelle BRIQUET
Maire du Palais-sur-Vienne
Vice-Présidente du Conseil Général

Sommaire

Réorganisation des services | 3

Dossier | 4
Budget 2010

Actualités | 7

- Sécurité améliorée rue G. Clemenceau
- La fête annuelle du Palais
- Lutte contre le bruit

Loisirs | 10

- L'atelier palaisien en exposition
- Les projets de l'ACP

Page d'Histoire | 13

- La Vienne

Carnet | 13 & 14

- Agenda des salles et état-civil

La Tribune Libre | 15

Les Gens d'ici | 16

- Raymond Terrade

Le Palais Actualités • été 2010 • n°12

• Directrice de la publication :

Isabelle Briquet

• Co-directeur de la publication :

Aurélien Kuras

• Réalisation : Etamine

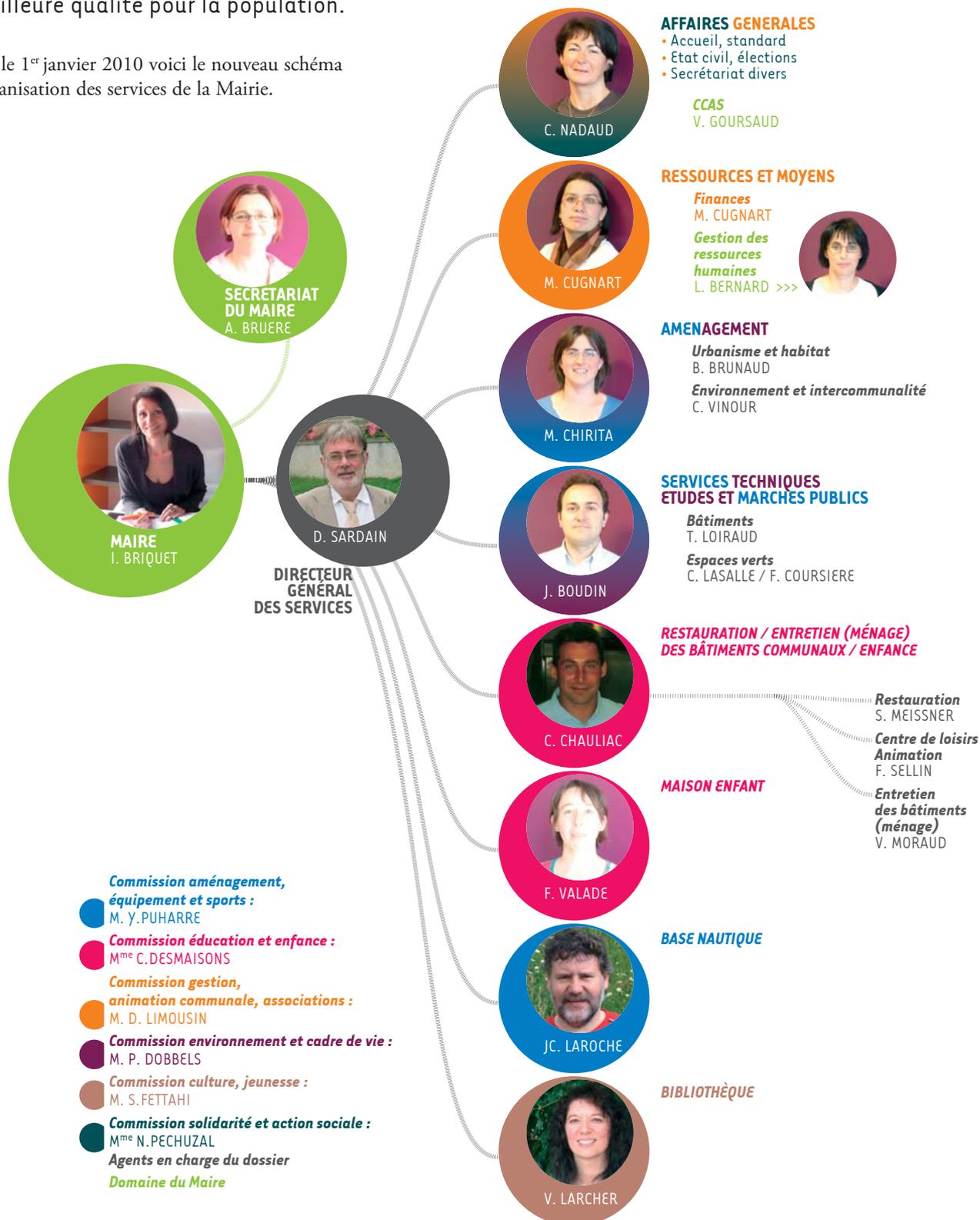
• Impression : Rivet Presse Édition
imprimé sur du papier PEFC

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

La réorganisation des services

Un audit du personnel a été effectué en 2009 dans le but de réorganiser les services afin de rendre notre mission de service public la plus optimale possible et de meilleure qualité pour la population.

Depuis le 1^{er} janvier 2010 voici le nouveau schéma de l'organisation des services de la Mairie.



BUDGET 2010 :

Maintenir une gestion rigoureuse pour préserver l'avenir.

Les maîtres mots de l'année 2009 étaient l'austérité et la rigueur, la construction du budget de la commune pour l'année 2010 persiste dans cette voie avec un seul but : préserver l'avenir.

Maintenir une gestion rigoureuse

La rigueur annoncée au niveau national a forcément des répercussions sur les budgets locaux. Les mesures prises, les réformes en marche ont, vous le savez, des conséquences irrémédiables sur nos marges de manœuvre. Les contraintes du contexte actuel nous poussent à associer de la manière la plus juste possible un rendu de service de qualité et des possibilités budgétaires de plus en plus étroites.

Poursuivre un programme d'investissement de qualité, maintenir nos charges de fonctionnement en limitant l'appel à la contribution locale fut la ligne de conduite de ce budget 2010.

Préserver l'avenir

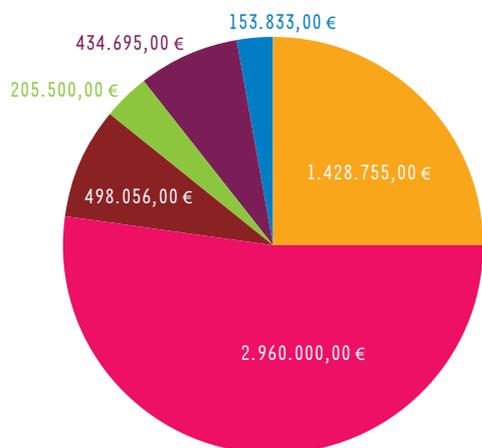
Pour continuer à investir et donc continuer à assurer l'emploi de nos entreprises, il faut réaliser des économies de fonctionnement pour dégager ce que l'on appelle l'autofinancement.

Plus le niveau d'autofinancement est grand, plus nos marges de manœuvre le sont !

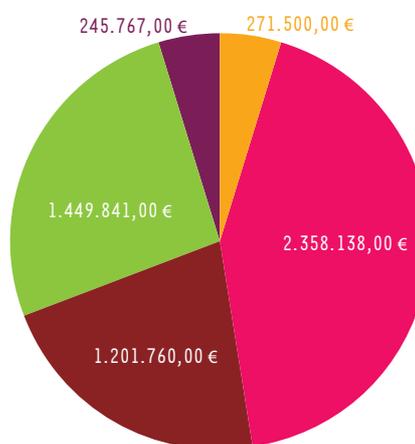
Cette marge de manœuvre avait diminué ces dernières années, il est impératif de la reconstituer : réorganisation des services administratifs et techniques de la commune, maîtrise des dépenses de fonctionnement... Toutes les économies pouvant être réalisées le sont, l'optimisation des moyens, voire le gel de certaines dépenses tout en poursuivant une politique d'entretien de notre patrimoine constituent les grandes lignes de l'exercice difficile que fut celui du budget 2010.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 5 680 839 euros

Dépenses de fonctionnement 2010



Recettes de fonctionnement 2010



DES EXEMPLES EN CHIFFRES :
un fonctionnement maîtrisé !

	NATURE DES DEPENSES	OBSERVATIONS	2010	2009
	Eau	Une stabilisation de la dépense	23 000.00	23 000.00
	Énergie	Malgré la hausse inexorable de l'énergie, un "plan climat" impulsé par la Communauté d'agglomération nous permettra de savoir quels sont les possibles pistes d'économie d'énergie	293 100.00	271 700.00
	Alimentation	Groupement de commandes, recherche du meilleur prix, rationalisation des dépenses ont permis de revoir à la baisse cette ligne budgétaire	140 000.00	162 600.00
	Fournitures de petit équipement	La rigueur engagée sur 2009 se poursuit visiblement sur ce type de charges courantes	30 500.00	41 000.00
	Fournitures scolaires	Un maintien des dépenses affectées aux écoles	22 000.00	22 000.00
	Fleurissement, engrais...	L'objectif "0 phyto", c'est aussi moins de dépenses en engrais de toutes sortes : une économie pour nous et pour l'environnement	20 000.00	25 000.00
	Formation du personnel	Du personnel mieux formé, c'est un service de qualité	9 500.00	5 000.00
	Charges de personnel	Une baisse des charges de personnel, cela signifie une maîtrise absolue des ressources humaines	2 960 000.00	2 969 000.00
	Intérêts des emprunts et autres frais financiers	Une dette maîtrisée, une ligne de trésorerie saine, c'est moins de frais !	205 500.00	223 500.00
	La différence entre dépenses et recettes de fonctionnement	Ce virement permet de financer nos investissements	434 695.00	308 500.00
 Autofinancement	Subventions aux associations	Un maintien des subventions allouées à nos associations	54 000.00	54 000.00
 Associations	Subvention au CCAS	Une hausse des subventions allouées au CCAS pour faire face aux besoins en aide sociale	95 000.00	90 000.00
 CCAS				



Travaux d'effacement des réseaux électriques et de télécommunications, éclairage public et remplacement des canalisations d'adduction d'eau potable avenue Maryse Bastié



Rénovation de la salle des Mariages : travaux de réfection du parquet

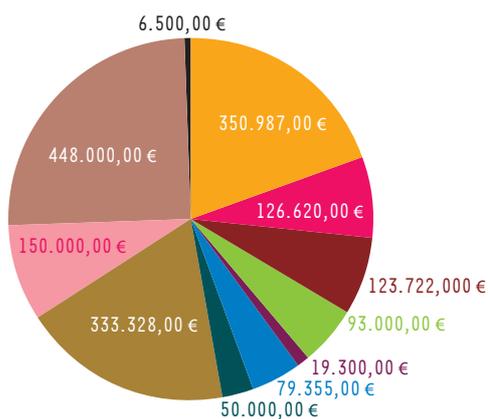


Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la Mairie



Le budget d'investissement s'équilibre à 1 780 812 euros

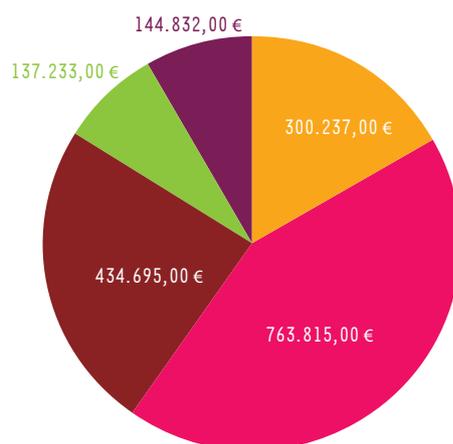
Dépenses d'investissement 2010



- Eclairage public
- Bâtiments communaux
- Sport & environnement
- Réserves foncières
- Etudes
- Matériels
- Cimetière
- Réaménagement et accessibilité mairie
- Travaux en régie
- Emprunts
- Amortissements

La mise en accessibilité des bâtiments communaux, exigée par la loi, a débuté. Le premier bâtiment réaménagé est la mairie ; des études seront lancées afin de connaître les prochaines priorités en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Recettes d'investissement 2010



- Dotations, FCTVA
- Emprunt
- Virement de la section de fonctionnement
- Amortissements
- Subventions

Les autres principaux investissements concernent l'éclairage public et les bâtiments communaux. À noter que de nombreux travaux sont réalisés en régie, c'est-à-dire par les employés communaux.

Pourquoi un budget supplémentaire ?

Comme vous pouvez le constater, contrairement aux années précédentes, aucun résultat de l'année 2009 n'a été repris dans le montage du budget primitif, idem pour les restes à réaliser. L'exercice n'est pas simple mais a le mérite de construire un budget primitif le plus sincère et réel possible ; en face des dépenses de l'année, nous inscrivons les recettes de cette même année.

Cela nous permet d'avoir une vision claire de l'année 2010. Lors du vote des comptes administratifs 2009, un budget supplémentaire sera présenté avec, cette fois-ci la reprise des résultats et les restes à réaliser 2009. Le but de cette technique est toujours le même : préserver notre autofinancement et donc l'avenir. Ce qui est indispensable pour prévenir les risques de gel, voire de baisse des dotations de l'Etat annoncées.

Développement durable : des actions concrètes au Palais-sur-Vienne

Comme l'année passée, va débuter la campagne de fauchage des bords de route pour laquelle vous avez vu réapparaître les panneaux d'information le long des fossés.

Afin de mettre en œuvre de bonnes pratiques de fauchage respectueuses de l'environnement et notamment de la biodiversité, seule la banquette sera coupée à compter du 15 mai 2010.

Par la suite, une prestation complète sera réalisée à l'automne sur les talus.

Bien sûr, les endroits les plus dangereux seront fauchés entièrement dès le mois de mai afin de préserver la visibilité et donc la sécurité des usagers des routes communales. Ces travaux de fauchage se feront, comme l'année précédente, en commun avec les engins et les agents des communes de Bonnac-la-Côte, Rilhac-Rancon et Limoges Métropole (subdivision Nord).

Ce travail mutualisé permet, tout en préservant la sécurité des usagers, de réaliser une prestation plus rapide et à moindre coût.

Sachez que, sur un accotement, les herbes hautes ne sont pas synonymes d'espaces abandonnés mais plutôt de respect de la faune et de la flore locale qui par sa présence évite le glissement des talus, l'érosion et favorise la stabilité des arbres en évitant leur chute.

Afin de conforter cette démarche de développement durable, la commune a décidé de renoncer totalement à l'emploi de produits phytosanitaires.

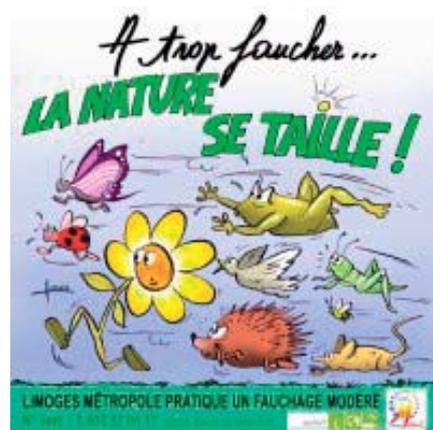
Cette politique a été initiée en partenariat avec Limoges Métropole en 2009 sur le site de la Sablière dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 en matière de voirie. Elle va être renforcée et l'échéance de suppression des produits phytosanitaires sur voirie en 2015 va être devancée.

Aucun produit phytosanitaire ne sera donc plus employé dès 2011 tant sur les voiries que sur les espaces verts communaux.

La commune se dotera progressivement de moyens alternatifs et mettra en œuvre de nouvelles méthodes afin de préserver votre cadre de vie de façon plus respectueuse pour l'environnement.

Pour tout renseignement concernant les nouvelles pratiques de fauchage et de dés-herbage des voies communales, vous pouvez contacter le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0800 87 00 17.

Ce numéro fonctionne pendant les horaires d'ouverture des services de Limoges Métropole, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Sécurité améliorée rue Georges Clemenceau



D'importants travaux ont été réalisés par Limoges Métropole pour réaménager la rue Georges Clemenceau. Un giratoire a été créé, la largeur de la voie réduite afin de limiter la vitesse excessive et ainsi sécuriser cette voie majeure de circulation sur la commune, sans oublier une meilleure accessibilité aux transports en commun et aux transports scolaires.

La réception des travaux s'est déroulée le 15 mars 2010 en présence d'élus Palaisiens et de responsables de Limoges Métropole.

Hommage à Jean Ferrat

La collectivité a souhaité rendre hommage à ce poète chanteur récemment disparu en nommant "Espace Jean Ferrat" la bibliothèque municipale, lieu culturel qui permettra à tous de se souvenir de ce grand artiste.

Plan Local d'Urbanisme : Réunion publique

Réunion Publique d'informations sur la procédure de révisions simplifiées du P.L.U. le mardi 7 septembre 2010 à 18h00 salle Simone Signoret

Le calendrier du Comité de Jumelage.

- **11 avril 2010** : notre commune jumelle catalane a reçu la médaille européenne.
- **Le week-end de l'Ascension** : les lutteurs de Cadolzburg ont affronté fraternellement les Palaisiens.
- **30 mai 2010** : Randonnée familiale dans les Monts d'Ambazac.
- **24 et 25 juillet 2010** : nous participons à la fête médiévale de Cadolzburg.

Fête annuelle au Palais-sur-Vienne

Les 4 et 5 septembre 2010 sera célébrée la fête annuelle de la commune activement préparée par la commission "Animation".

Pour l'occasion, le **MONDIAL BILLES** fait à nouveau escale dans la commune pour les deux jours. Il attire chaque année de plus en plus de joueurs de toute la France qui viennent s'affronter sur le magnifique circuit de sable. A la fois ludique et convivial, ce jeu est ouvert à toutes les générations.

Puis la troupe professionnelle Loulou Alfouad ensoleillera le dimanche après-midi grâce à son spectacle de **DANSES ORIENTALES**. D'origine russe et professeur de danses orientales, Loulou Alfouad va nous faire découvrir cette danse ancestrale.

Ces deux jours de fête seront complétés par l'impressionnant **spectacle pyrotechnique**, les chants de la **chorale**, la cadence/les morceaux d'un **groupe de rappeurs**, une démonstration de **hip-hop**, sans oublier l'exposition des **artistes palaisiens** et le stand des **associations sportives**, ainsi que la **fête foraine** seront aussi de la partie.

Feux et fumées

Des administrés se plaignent du nombre croissant de feux allumés pour éliminer des végétaux (branches, feuilles, taille de haie...). Ces feux provoquent d'importantes fumées gênantes pour l'environnement et empêchent entre autres d'aérer les pavillons. Pour le respect de la sécurité publique et du voisinage, utilisez les déchetteries communautaires à votre disposition.

Opération tranquillité vacances

du 28 juin 2010
au 2 septembre 2010

Lors de leurs patrouilles, les fonctionnaires de police porteront une attention particulière aux domiciles des personnes ayant signalé leur absence en effectuant des passages réguliers et en exerçant une surveillance méticuleuse de l'habitation et de son environnement immédiat. Pour bénéficier de cette surveillance particulière gratuite, un imprimé est à votre disposition à la Mairie.

Les concerts de l'Ensemble Orchestral du Palais



L'EOP a invité l'excellente Harmonie de Brive dans notre région pour un concert sans pareil le 28 mai dernier. Le lendemain, c'est le quatuor de Paris « QUADRO SLIDE » qui a enchanté le public palaisien pour son premier concert en public

Souvenir des déportés



Le 25 avril s'est déroulée La commémoration du souvenir des déportés devant la stèle du souvenir située près de l'école Jules Ferry. Après lecture de Madame le Maire du message des associations des déportés, la chorale, sous la direction de Corinne ROUHAUT, a entonné "Le chant des marais" devant les élus et le public venus se recueillir. M^{me} Isabelle BRIQUET a d'ailleurs vivement remercié la chorale pour sa participation et la sensibilité qu'elle avait apportée à la commémoration par l'interprétation de ce chant. L'assemblée s'est ensuite déplacée sur la tombe de l'abbé Varnoux, ancien curé de la commune et déporté au camp de concentration de Mauthausen. Une ultime minute de recueillement devant le monument aux morts de la commune a conclu cette cérémonie rappelant ainsi l'importance du devoir de mémoire pour les générations futures.

Réception des sportifs

La traditionnelle réception des sportifs s'est déroulée le 26 février à la salle Gérard Philipe en présence des associations sportives de la commune. A cette occasion, Isabelle BRIQUET a salué l'ensemble des sportifs de la commune et récompensé ceux qui se sont distingués pour leurs résultats lors de l'année 2009. Michel FAURE et André BURGUET ont reçu la médaille de la ville pour leur dévouement auprès de la SAP. Pour clore la soirée chaque participant a partagé le verre de l'amitié.



Transports scolaires : du nouveau en septembre



A compter de la rentrée scolaire 2010-2011, le service Transports Scolaires de Limoges Métropole va assurer directement la gestion des abonnements des élèves sur circuits spéciaux, en lieu et place de la société Equival qui cessera ses activités à compter du 30 juin 2010. Cette décision a l'avantage de proposer aux familles un interlocuteur unique pour toutes les démarches (inscriptions, informations horaires, règlement des participations familiales).

Les premiers courriers de réinscriptions

partiront courant juin. La date limite pour obtenir l'inscription des enfants est fixée au 15 juillet 2010. Passé ce délai, le traitement des demandes ne sera pas prioritaire. L'élaboration des circuits est définie par Limoges Métropole en fonction des inscriptions enregistrées à cette date. Un titre de transport sera attribué à chaque enfant, après règlement.

UN NUMERO D'APPEL UNIQUE :
05 55 45 78 78

Le site internet de Limoges Métropole :
www.agglo-limoges.fr

Les jeunes Palaisiens aux sports d'hiver

Cette année encore, un séjour neige était organisé par la commune du Palais en collaboration avec la C.A.F. La neige était abondante et malgré un froid sibérien 11 jeunes Palaisiens ont pratiqué le ski alpin comme des professionnels dans la bonne humeur.



Lutte contre le bruit :

extrait de l'arrêté municipal du 17 septembre 2009

article 8 :

Le bruit de voisinage, créé dans un lieu public ou privé par toute personne qui aura été à l'origine par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, sera apprécié par sa durée, sa répétition ou son intensité.

article 11 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, taille haies... ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables et les samedis de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00.

Article 12 :

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus de prendre de jour comme de nuit toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de dispositifs agréés par la SPA, dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée ou intempestive. Ils s'assureront notamment que pendant une absence (temporaire ou prolongée) de leur domicile, leurs animaux ne sont pas à l'origine d'une gêne pour le voisinage. Dans les lieux publics où les chiens sont tolérés, leur maître devra prendre toutes dispositions pour que ceux-ci n'aboient pas.

L'Espérance du Palais sur le podium

Les compétitions de gymnastique ont repris à la Fédération Sportive et Culturelle de France avec des résultats très encourageants.

En effet, en individuelle, Amélie LARGE a décroché la 2^e place en catégorie POUSSINES à la compétition amicale organisée par les CADETTES DE ST MICHEL. Ensuite, pour le CHALLENGE DE L'E.S.E.L, la 1^{re} compétition officielle les POUSSINES sont montées sur les marches du podium :

- 1^{re} place : AMELIE, LENNA et LAURINE
- 2^e place : CELIA, LAMYAE et TIPHAINE
- 3^e place : MATHILDE et INES

Puis dans la catégorie JEUNESSES : SAMANTHA est 1^{re} et JEANNE est 3^e.

Enfin, à la compétition des ETOILES GYMNIQUES et des BADGES, les JEUNESSES sont elles aussi sorties victorieuses et ont fait « carton plein ». Seules les 7 AINEES ont participé activement à cette compétition, malheureusement sans résultat.



CONCOURS DÉPARTEMENTAL : pour la 2^e année consécutive les poussines sont championnes de la Haute-Vienne.

Si vous désirez intégrer l'association n'hésitez pas à partir du 15 septembre 2010 à contacter M^{me} Colette VERDIER au 05 55 35 25 27 qui se tient à votre disposition pour tous renseignements.

L'Atelier Palaisien en exposition



19 exposants, plus de 90 œuvres, ainsi que les métamorphoses inattendues de J.P. Moreau faisaient partie de l'exposition de l'Atelier Palaisien de mars 2010, dans les salles voûtées de la cité des métiers et des arts à Limoges. Le vernissage a eu lieu le 19 mars avec 180 invités qu'Alain Dexet remercie d'être venus.

L'Atelier fêtera ses 10 ans d'existence. Ses 30 membres sont des peintres amateurs se réunissant chaque mercredi de 17h à 20h dans la salle André Dexet du Palais-sur-Vienne. Chacun peut bénéficier d'un soutien, d'une assistance à la technique ou d'un conseil pour mieux structurer ses œuvres.

De plus, comme tous les ans lors de la fête locale du Palais-sur-Vienne, les Artistes Palaisiens exposent leurs œuvres. Cette année l'exposition aura lieu du 28 Août au 5 Septembre à la salle des fêtes Gérard Philippe. Le nombre de participants étant limité, inscrivez-vous à la Mairie !

Si vous êtes peintres, sculpteurs ou toute autre forme d'art, débutants ou confirmés, que vous habitez le Palais, venez, vous serez les bienvenus !

Atelier Palaisien
Président Alain Dexet
Tél. 05 55 35 38 74 | aldexet@yahoo.fr

En chantant !



La Chorale du Palais concrétise sa volonté de développer la chorale tant dans son expression musicale que dans son fonctionnement. Son nouveau chef, Corinne Rouhaut, a été plébiscité pour la qualité de sa direction mais aussi pour les rapports humains qu'elle entretient avec les choristes. La présence de Madame le Maire et de l'adjoint chargé des associations confirme toute l'attention portée à la vie de l'association par la Municipalité dont l'aide est précieuse, car, étant dans une démarche de solidarité, la plupart de ses prestations sont à but caritatif.

Pour conclure, la Chorale souhaite agrandir sa famille musicale, c'est pourquoi tous les amoureux de la musique et du chant, en premier lieu les Palaisiens, sont appelés à venir l'agrandir.

Et en parlant de famille, la petite Lisa a agrandi celle de sa maman Sophie et toute la Chorale espère qu'un jour elle chantera avec elle !

Les projets printaniers de l'ACP.

Malgré le froid et la pluie, les rameurs de l'ACP ont été nombreux chaque week-end, à venir s'adonner à leur sport préféré.



Plusieurs projets ont également été mis en place par le club d'aviron du Palais au début du printemps : deux rameurs du club ont passé le "brevet d'Initiateur Fédéral d'Aviron" en avril afin d'accueillir les pratiquants dans les meilleures conditions ; certains ont participé à la randonnée du Mascaret le 13 mai au Bugue en Dordogne, en compagnie des rameurs du Club Nautique de Limoges ; enfin, d'autres se sont inscrits pour passer le PSCI (brevet de secouriste) en

juin dans le cadre d'une formation proposée par le Comité Départemental Aviron 87. Si vous êtes tenté par l'expérience de la rame, n'hésitez pas à contacter Michel Tkaczuk, qui se fera un plaisir de vous recevoir avec son équipe pour une séance gratuite, en toute sécurité et convivialité.

*Renseignements 05 55 35 33 62 - ACP Base Nautique la Sablière.
Samedi 14h/17h et dimanche 9h30/11h30*

Le Cyclo-Club Palaisien fait du tourisme

Créé le 1^{er} octobre 2009, le cyclo-club palaisien a pour valeurs majeures : convivialité, respect de l'individu et partage de l'effort en groupe. Désormais, le club porte ses couleurs (jaune, rouge et verte) avec sa nouvelle tenue cycliste réalisée grâce à la générosité de 12 sponsors et partenaires (Crédit Mutuel, Eramet Valdi, Loto Presse Christian Bouyat, Intermarché, Import Entrepot, Mairie, Artيلم Fenêtres Lorénove, Pavillons JB, Planète Vélo, MMA Assurances Fabrice Leroy) que le club remercie sincèrement. Le premier tour cyclotouriste a eu lieu le 3 juillet dernier. Deux circuits ont été proposés : l'un de 65 km, l'autre de 30 km ainsi qu'une randonnée pédestre. Les sorties hebdomadaires ont lieu le mardi et le samedi à 14h et le dimanche à 9h



Vous avez entre 7 et 77 ans (ou plus), vous souhaitez faire du cyclotourisme dans la joie et la bonne humeur : rejoignez le Cyclo-Club Palaisien.

*Contacts : Guy NADEAU
06 07 65 16 79 / guy-nadeau@orange.fr,
Marc GERMANNAUD - 06 15 21 84 26
marc.germannaud@orange.fr*

Entraînements au Rugby-Club Palaisien

A l'école de rugby du Palais, les catégories -7, -9 et -11 ans ont défendu leurs couleurs sur divers plateaux FFR/UFOLEP à Aix/Vienne et St-Léonard ainsi qu'à plusieurs tournois (outre celui du Palais) comme ceux du C.A Brive, de St-Junien ou d'Isle.

Leurs aînés, les -13 ans, catégorie nouvelle cette année au RCP, se sont aguerris et sont fiers de figurer honorablement aux plateaux FFR/GROUPAMA du Palais, de St-Yrieix, de St-Léonard et de Bellac ainsi qu'aux tournois de la Porcelaine (USAL) et de St-Junien. Les écoliers rugbyemen ont mis leurs leçons en application grâce aux tournois printaniers de Biscarosse (-9 ans), ceux de Cognac, Gujan-Mestras, Guéret ou Châteauroux (toutes catégories), ainsi que les finales départementales et régionales FFR/UFOLEP.

Comme tous les ans depuis maintenant 4 ans, le vide grenier du RCP a eu lieu le 4 juillet 2010 au stade du Gravier.

La SAP : un tournoi national réussi

La SAP a organisé son 26^e tournoi National U15 et U17 – Souvenir André Brun – lors du week-end de Pâques 2010. Cette édition fut une grande réussite grâce à la participation de bénévoles et amis de la SAP pendant ces 3 jours, un grand merci à eux tous.

Une trentaine d'équipes étaient présentes, réparties dans les deux catégories U15 et U17 dont la moitié provenant de clubs hors Centre Ouest (Nord Pas-de-Calais, Oise, région Parisienne, Vendée et Loiret). Ce week-end là, le football a été roi à l'issue des dernières finales Trophée André Brun : en catégorie U15, Les Ecureuils de St Jean de Monts (85) se sont imposés devant un public nombreux. La SAP n'a pas pu décrocher le graal en catégorie U17, c'est le FC Tremblay (93), pour sa première participation, qui fut le lauréat, au dépens de Limoges Landouge ne cédant qu'aux tirs au but. Quant au Trophée SAP, en catégorie U15, Panazol a triomphé et en catégorie U17, c'est l'EBNSP Bagneaux (77) qui l'a emporté. Challenge Fair play : CA Paris (75) et ACS Comines (59).



N'oublions pas : mention spéciale aux jeunes arbitres qui ont officié pendant les trois jours. Rendez-vous l'année prochaine.



Des vacances grâce au Secours Populaire

Cette année encore, le Secours Populaire qui accueille au quotidien une trentaine de familles pour une aide alimentaire, un vestiaire et le renforcement du lien social, va permettre à bon nombre d'enfants de partir en vacances. Le financement de ces activités provient en partie de manifestations organisées par l'antenne comme la foire aux livres qui s'est déroulée avec succès les 27 et 28 février dernier. Nous tenons donc à remercier les généreux donateurs qui permettent, grâce à leur geste, d'alimenter ces actions. D'ailleurs, nous vous donnons rendez-vous pour un vide grenier en octobre 2010.

D'ici là, les bénévoles vous accueillent durant les permanences au Pavillon Jean Rostand (à côté de la Mairie) chaque mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le premier samedi du mois de 9h30 à 12h.

La Boîte à Ouvrage s'expose

C'était l'événement de l'année pour la Boîte à Ouvrage les 19 et 20 juin 2010.

En effet, pour la première fois, elle exposait la majorité des ouvrages réalisés par ses adhérentes. Production importante et variée, non seulement du "point compté" mais aussi de la broderie Hardanger d'origine scandinave qui a fait des émules jusque chez nous. Une réalisation de cette technique était le gros lot de la tombola : un chemin de table très ouvragé brodé à "4 fois 2 mains". Il a fait le bonheur de la gagnante originaire de Chateauponsac. Une variété de patchworks complétait cette exposition ainsi que des encadrements originaux.

De nombreux tableaux ont fait l'admiration du public venu nombreux ces deux jours. Pour n'en citer que quelques-uns : une création de papillons, une évocation de voyages : l'Afrique avec une magnifique autochtone, l'Espagne avec la Salamandre de Gaudi et un clin d'œil au Japon avec une énigmatique geisha.

Ces deux journées ont été l'occasion d'échanges très chaleureux avec des clubs "amis" et de démontrer que les ouvrages de dames ne sont pas rétros mais bien à leur place dans le monde actuel. Après une petite pause pour les vacances, la Boîte à Ouvrage reprend ses activités hebdomadaires les vendredis après-midi à partir du 13 août 2010, de 14h à 17h30 salle Simone Signoret au Palais.



Contact : 06 87 18 30 39

Pourquoi perpétuer le devoir de mémoire ?

Lors de toutes les commémorations "8 mai, 11 novembre, etc", le devoir de mémoire est évoqué au cours des allocutions prononcées par les différents orateurs qui prennent la parole afin d'évoquer le souvenir de nos camarades disparus dans les terribles combats qui nous opposaient aux forces ennemies puissamment armées dont le souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

En effet, nous avons sacrifié notre adolescence en combattant pour rétablir la République pour nos libertés et surtout pour que la paix règne sur le monde, ce monde dans lequel nous vivons et que nous voudrions sans nuage !!! Pourtant nous ne sommes pas à l'abri de terribles conflits, si nous nous référons à la situation très alarmante qui s'aggrave chaque jour davantage.

Il est donc nécessaire de nous souvenir des horreurs que nous avons vécu et d'inculquer aux jeunes générations l'esprit du devoir de mémoire, afin d'honorer nos

chers disparus, mais aussi de prendre garde de ne pas retomber dans les erreurs fatales et les pièges des années 39/40, qui ont conduit au désastre dont nous avons tant souffert, durant quatre années de torture, de massacre, et de mort. Souvenons-nous d'Oradour-sur-Glane, ce village paisible entièrement détruit, brûlé, toute une population massacrée à la mitrailleuse, l'église incendiée avec, à l'intérieur des femmes, des enfants, des hommes, par les hordes de nazies qui prenaient un véritable plaisir à anéantir tout ce qui n'était pas conforme au désir du plus horrible dictateur que la terre n'ait jamais connu.

Il est donc de la plus grande importance que la jeunesse française se souvienne, qu'elle ait à cœur de perpétuer ce devoir de mémoire sacré, les guerres ne servent à rien, les conflits peuvent être réglés par la concertation et non par la violence, inutile et gratuite, souvenons-nous !, et bannissons toute forme de massacre, de destruction, vivons comme des humains civilisés dans la paix, la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

*Jean Ruaud
Président des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre*

L'Instance de Coordination Gériatrique pour une meilleure prise en charge de la maladie d'Alzheimer

L'Accueil de jour "l'Hippocampe", pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, a ouvert ses portes en décembre 2009.

Situé à Feytiat, ce centre d'accueil thérapeutique s'inscrit dans la politique gériatrique nationale (Plan Alzheimer) et départementale (Schéma Gériatrique) comme une des réponses offertes aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile.

Cette structure d'accueil à la journée est dotée d'un personnel se composant : d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordonnatrice, d'une psychologue, d'une aide médico-psychologique et d'une aide-soignante. Elle peut recevoir 10 personnes par jour :

- en accueil régulier de 1 à 5 journées par semaine et de 9h00 à 17h15.
- en accueil exceptionnel en 1/2 journée de 13h30 à 17h15.

L'Accueil de Jour est ouvert du lundi au vendredi, fermé les week-ends ainsi qu'une semaine à Noël et une semaine à Pâques.



Cet espace de 200m² va permettre la mise en place de projets thérapeutiques individualisés de soins. Il s'agit de retarder au maximum la perte des acquis chez la personne âgée autour de 3 axes :

- Resocialiser, stimuler la personne et maintenir les acquis ;
- Soutenir les familles et les aidants grâce à une aide psychologique, du temps pour prendre soin d'eux afin d'éviter l'épuisement ;
- Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible.

De nombreuses activités sont proposées au travers d'ateliers répondant aux grands principes philosophiques de soins de l'Humanité et se basant sur la stimulation sensorielle et cognitive : expressions manuelles, lecture, musique, chorale, stimulation de la mémoire, expression corporelle et relaxation, culinothérapie, jardinage, sorties extérieures...

La Vienne

Témoign quotidien de la vie palaisienne depuis des siècles, que savons-nous de la Vienne ?

Faisons connaissance. On la trouve écrite : Vicenna (Anonyme de Ravenne, V^e siècle), Vigenna (Fortunat, VI^e siècle). C'est un nom de formation gauloise, suffixe gaulois -enne sur une racine hydronymique, vitæ (Villoutreix).

C'est en Corrèze qu'elle voit le jour, sur le mont Audouze, à 858 m d'altitude, au plateau de Millevaches (mille sources). Sur son trajet de nombreux moulins ont profité de son courant. Elle arrose : Eymoutiers, Saint-Léonard-de-Noblat, Le Palais, Limoges, Saint-Junien, Confolens, l'Isle-Jourdain, Chauvigny, Chatelleraut, Chinon et se jette dans la Loire à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire), après un parcours de 372 kilomètres. Elle a traversé les départements de Corrèze, Haute-Vienne, Charente, Vienne et Indre-et-Loire.

Son bassin versant est de 2.225 kilomètres carrés.

Notre rivière, que l'on dit régulière, suit les caprices du temps et des saisons : hautes eaux de novembre à mars, basses eaux l'été.



La vienne avant la construction du barrage

L'établissement du barrage, hauteur 8 m a créé une pièce d'eau au bord de laquelle s'est constituée une base de loisirs. Cette retenue d'eau, de 1.350.000 mètres cubes s'étend sur 3,860 kilomètres.

Sur un plan technique, cette œuvre d'art permet l'évaluation du débit de la rivière. Voici par exemple le débit moyen en mètres cubes par secondes relevés de 1923 à 1952 :

Janvier	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	64,0
Février	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	69,1
Mars	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	59,5
Avril	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	48,4
Mai	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	42,0
Juin	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	31,2
Juillet	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	23,8
Août	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	16,2
Septembre	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	11,9
Octobre	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	25,0
Novembre	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	50,0
Décembre	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	54,5
Moyenne générale	~ ~ ~	41,5

Le 3 mars 1923 et le 8 décembre 1944 où une fonte des neiges prématurée fut accompagnée de pluies abondantes, le débit de la Vienne a atteint 600 mètres cubes par secondes, soit 15 fois son débit moyen. Ces débits élevés se produisent lors de la fonte des neiges, mais un débit identique est constaté le 4 octobre 1960. Il a fallu une précipitation toute particulière. Au pont, la Vienne est montée de 0,83 m le lundi à midi et de 4 m le mardi à 15h. Certains ateliers de l'Usine Wattelez ont eu 40 cm d'eau. Il y a un témoin de cette inondation. Sur un poteau en ciment à l'entrée du pré situé entre la rue général Leclerc et la Vienne, un repère est tracé et daté. Par comparaison, aux inondations de Paris, en 1910, le débit de la Seine était de 2.400 mètres cubes par secondes.

L'année la plus sèche, où le bétail crevait dans les prairies en Creuse, roussies par la sécheresse, en 1949, la Vienne débitait 0,50 mètres cubes seconde.

C'est le 16 juin 1902, sur demande de l'autorité préfectorale, que le conseil municipal décide que, désormais, la commune du Palais sera appelée : LE PALAIS-SUR-VIENNE.

SALLE GERARD PHILIPPE

3^e trimestre 2010

SEPTEMBRE 2010

Sam 28/08 au Dim 5/09 :
Exposition des artistes palaisiens (fête locale)
Sam 11 : Privé
Sam 18 : Ambiance Plus : soirée à thème
Sam 25 : Animation culturelle : spectacle

OCTOBRE 2010

Sam 2 : Amicale de Beauvais : Repas spectacle
Dim 3 : Amicale des Retraités : Thé dansant
Sam 9 : Amicale du Personnel communal : Concours de Belote
Dim 10 : Amicale Laïque Hand : Loto
Dim 17 : SEC : Vide greniers
Sam 23 : SAP : Loto
Dim 24 : APEL : Loto
Sam 30 : Privé

SALLE SIMONE SIGNORET

3^e trimestre 2010

SEPTEMBRE 2010

Dim 5 : Privé
Sam 11 : Privé
Dim 26 : Privé

OCTOBRE 2010

Sam 9 : Privé
Sam 16 : Privé
Ven 29 : EFS : Don du sang (après-midi)

Groupe PS et apparentés

Réforme des retraites

La France n'échappe pas à la crise. Chômage de masse et morosité économique sont au menu quotidien des français. Semblant faire fi de cette situation, le gouvernement propose de fausses bonnes solutions enclines à revenir sur de nombreux acquis sociaux. L'actualité ne dément pas ce qui semble devenir une règle. Après les 35 heures, c'est au tour de la retraite par répartition de passer à la moulinette gouvernementale. Comme en 1993 et en 2003, la majorité présidentielle prépare une réforme "qui n'a de réforme que le nom" susceptible de revenir sur un système pourtant au cœur du modèle social français, dont on sait que de nombreux pays nous l'envient.

Les deux précédentes réformes ont instauré l'allongement de la durée de cotisation et du dispositif de décote, le changement d'indexation des régimes de retraite du secteur privé. Ni le problème du financement du système de retraite, ni celui du niveau des pensions qui ne cesse de se dégrader, n'ont été réglés. Pire la gestion des carrières longues et la primordiale question de la pénibilité du travail n'ont pas été prises en compte.

Aujourd'hui nous sommes face à un système de retraite qui n'est pas financé durablement et qui malheureusement n'assure pas un niveau de vie décent à nos concitoyens retraités : un million de retraités vivent sous le seuil de pauvreté et 50 % d'entre eux touchent une pension inférieure à 1000 €. C'est en ce sens que la réforme des retraites est décisive, pour peu que l'on ne laisse pas le gouvernement décider seul d'appliquer un projet déjà ficelé, mais que les forces progressistes, syndicats et partis politiques de gauche, entrent dans les débats pour négocier et obtenir des avancées significatives.

Nul doute que l'avenir du système de retraites dépendra de l'évolution de la démographie et de l'emploi. Il résultera surtout d'une politique volontariste pour l'entrée des jeunes sur le marché du travail et le maintien des plus de 50 ans dans l'emploi, du respect d'acquis qui furent des avancées sociales considérables et la prise en considération de réalités du monde du travail jusqu'alors ignorées. Il est ainsi indispensable de sauvegarder le système de retraite par répartition basé sur la solidarité entre générations.

Il faut également obtenir un niveau de pension décent pour l'ensemble des retraités alors qu'il est à craindre une nouvelle baisse de 25 % avec les propositions gouvernementales. Le maintien de l'âge légal de la retraite à 60 ans est une nécessité. Tout en permettant aux salariés qui ont occupé des emplois pénibles, de bénéficier d'une retraite anticipée avec des trimestres travaillés majorés.

Bien sûr, il faut savoir d'ores et déjà lancer une réflexion sur l'introduction de nouvelles ressources pour notre système de retraite, questions que se sont refusés d'aborder Edouard BALLADUR en 1993 et François FILLON en 2003. Par leur non décision sur le financement des retraites, notre système aujourd'hui est en danger et ce sont les français qui en sont les premières victimes. Si nous n'y prenons pas garde, le gouvernement va suivre les pas de ses prédécesseurs qui se sont attaqués à ce difficile chantier. Loin d'être sauvée la retraite par répartition à la française risque d'être mise à genoux et les retraités d'aujourd'hui et de demain d'être asphyxiés.

Soyez certains que vos élus sont extrêmement vigilants sur cet important dossier, qu'ils ne négligeront pas la défense des grands acquis et qu'ils seront tenaces pour toujours aller vers plus de progrès social.

Groupe PC/ADS

Le budget 2010 s'inscrit de nouveau dans un contexte de crise financière et sociale. Cette crise du capitalisme outrancier à l'échelle planétaire met en difficulté tous les secteurs sociaux économiques et propulse nos concitoyens les plus modestes et les plus vulnérables dans un profond désarroi. A leur niveau, les collectivités locales en sont réduites à faire face aux méfaits de la politique gouvernementale libérale et à parer au désengagement récurrent de l'Etat dont le déficit dépasse les 140 milliards d'euros. Pour notre commune, l'exercice 2009 confirme la volonté de maîtrise budgétaire affichée très clairement depuis plusieurs années. La maîtrise de nos charges de fonctionnement est ainsi particulièrement visible sur l'exercice 2009 et nous permet de dégager une épargne brute équivalente celle des exercices précédents. En recettes, la dotation globale de fonctionnement est en baisse confirmant concrètement le désengagement programmé de l'Etat. En matière de fiscalité locale, nous considérons que la pression fiscale strictement nécessaire doit être, dans ce contexte de crise, un levier à n'utiliser qu'avec modération. Cela permettra de préserver tant ce que peut l'avenir des activités et des services dans notre commune. Pour la section d'investissement, dans un cadre restreint, nos dépenses se résument à la poursuite des investissements 2009 à savoir : l'accessibilité de la mairie, les travaux d'éclairage public, l'aménagement de la forêt d'Anguernaud et des bords de Vienne. L'équilibre budgétaire sera assumé par un recours à l'emprunt de 763 000 € qui n'obérera pas la bonne maîtrise de la dette communale. En conclusion, la gestion rigoureuse avérée et confirmée par l'audit financier ne masque pas et ne compense pas la faiblesse des marges de manœuvre de notre commune. L'Etat notamment par son désengagement a toute sa responsabilité sur l'aggravation de la situation financière des ménages et des collectivités locales. L'action gouvernementale et son Président roi, lui-même, ont pourtant été condamnés de façon très explicite lors des scrutins des 14 et 21 mars derniers. Mais, notre Président et sa cour gouvernementale bien soumise préfèrent rester sourds à la détresse de leur peuple en ne répondant que par le mépris et en accentuant le libéralisme effréné. Pourtant, en matière de marge de manœuvre et d'espoir, c'est bien la voie des urnes qui constitue le véritable levier de changement décisif pour notre population leurrée et abusée ; population de toute évidence trompée sur la marchandise et les belles promesses.

Le Palais autrement

(élus : **Yvan Tricart, Carole Salesse, Frédéric Niguet, Claudine Dely, Valérie Gillet**)

3,7% c'est la hausse des impôts communaux pour 2010 (1,2 pour l'inflation + 2,5 %) après les 3,5% en 2009 !

Cette hausse s'ajoute à celles conséquentes votées régulièrement depuis 10 ans par la majorité socialiste et communiste du conseil municipal. Sur mes propres feuilles d'impôts on peut lire, en 2002 : taxe habitation + taxe foncière = 1457€; en 2009: taxe habitation + taxe foncière = 2001€ soit une hausse de 544€, dans le même temps ma retraite a augmenté de 30€. Alors que la politique de Sarkozy aggrave la crise dans tous ses aspects (hausse du chômage, dégradation du pouvoir d'achat), une municipalité de gauche, à l'image de ce qui se passe dans d'autres communes autour du Palais aurait dû avoir à cœur de ne pas répercuter les difficultés sur nos concitoyens. Nous avons proposé de ne pas augmenter les impôts communaux au delà de l'inflation, cela était possible et nous avons fait des propositions concrètes en ce sens. En 2010 les charges à caractère général s'élèveront à 1400 000 €, elles augmenteront de 7,1%. Nous avons proposé, sans toucher aux dépenses scolaires, culture, jeunesse, de bloquer l'augmentation des charges de manière volontariste à +4% (deux fois l'inflation). Des secteurs comme les réceptions, prime au perceuteur, fournitures administratives, achat d'engrais, de pesticides... pouvaient être réduits. Avec une réelle volonté politique, nous sommes convaincus que nous aurions pu réussir à économiser les 50000 € sur 1400 000 € des charges pour réduire la hausse des impôts à l'inflation, mais la discussion n'a pas abouti, dommage ! Pour 2010 l'impôt local va donc augmenter de nouveau. Encore une occasion manquée...à vos dépens ! **Yvan Tricart**



Raymond Terrade, un Président qui aime rassembler les gens

Président de l'association "Résidence Beauvais", Raymond Terrade, dit "Michel" a des responsabilités dans l'association depuis sa création. Il en assure la Présidence depuis 18 ans, et c'est toujours avec le même dévouement.

Michel, pouvez-vous nous présenter votre association ?

C'est une association de quartier, celle du lotissement "Résidence Beauvais".

Celui-ci, construit dans les années 1974-1975, comprend plus de 90 pavillons. A l'origine l'association a été créée pour défendre les intérêts des propriétaires car les pavillons comprenaient beaucoup de malfaçons et d'anomalies. Comme à plusieurs nous étions plus forts que seul, nous avons fondé l'association pour obtenir réparations auprès du constructeur.

Petit à petit, "Résidence Beauvais" est devenue une association de quartier où convivialité et participation active à la vie de la commune sont les maîtres-mots. Ainsi, nous rassemblons les gens pour qu'ils se connaissent et pour qu'ils passent de bons moments ensemble.

Cela est le fruit du travail assidu de l'ensemble des membres du bureau.

Et vous quel a été votre parcours au sein de l'association ?

En fait, j'ai toujours aimé participer à la vie associative tant dans ma vie professionnelle qu'extraprofessionnelle. Pour cette association, j'ai emménagé en mars 75 dans mon pavillon, les statuts ont été déposés en octobre 75. Déjà en juin 75 je donnais un coup de main à l'installation du buffet. Dans la foulée je suis devenu membre du bureau, puis j'étais dans la commission de défense des propriétaires, ensuite je suis devenu trésorier-adjoint, puis trésorier, et Président en 1992.

Parlez nous de la convivialité qui règne au sein de votre association ?

Dès le départ, même si l'objet de la création était la défense des propriétaires, on a tout de suite organisé un buffet dans le lotissement au mois de juin et on faisait un feu de la Saint Jean (aujourd'hui interdit). Ce moment festif permettait à tout le monde de se connaître et de passer un bon moment.

Nous avons aussi mis en place un arbre de Noël à la Salle des Fêtes, à une certaine époque, 80 gamins en profitaient !

Après, on a développé d'autres manifestations : participation à la fête annuelle du Palais. Chaque année nous réalisons un char qui défilait. Sur une période de 25 ans, nous y avons participé 24 fois !

Nous organisons aussi un concours de boules, un repas annuel le premier samedi d'octobre à la salle des fêtes, un repas "Pot au feu" en février à la salle Simone Signoret, la fête de la musique, et un repas de Noël gratuit pour les membres. Nous organisons aussi des visites en bus pour la journée ou sur 2 jours : pays basque, Puy du fou, Andorre, Viaduc de Millau et dans le Puy de Dôme.

Aujourd'hui, nous avons une centaine de membres, y compris des personnes qui habitent en dehors du Palais.

Quels sont vos projets ?

Nous allons fêter les 35 ans de l'association. Pour cette occasion, le repas sera accompagné d'un spectacle plaisant : Revue Prestige.

J'espère réunir à nouveau beaucoup de personnes, leur faire passer un moment festif réussi. Je souhaite que cet anniversaire reste gravé dans les mémoires.